

Marek Bratuń (<https://orcid.org/0000-0002-7720-4461>)

Université de Wrocław

Élie Bertrand et la Pologne: le savant précepteur, réformateur et médiateur

Entreprenant une tentative de nouvelle approche envers le personnage d'Élie Bertrand (1713–1797)¹, représentant éminent des Lumières suisses, et intermédiaire savant de cette époque, je me concentrerai sur ses relations avec la Pologne dans les années 1761–1772. Le fondement de mes réflexions sera l'activité d'Élie Bertrand liée à l'éducation des frères Mniszech: Michel Georges (1742–1806)² et Joseph Thaddée (?–1797)³, son insistance à transférer sur le terrain polonais les idées des Lumières, ses tentatives de réformer la République des Deux Nations, ainsi que celles d'informer l'opinion publique européenne des affaires polonaises.

I. Élie Bertrand en tant que précepteur des frères Mniszech

La grande aventure, si l'on peut l'appeler ainsi, d'Élie Bertrand avec la République nobiliaire a commencé au début des années soixante du XVIII^e siècle. L'arrivée de Michel Georges Mniszech à Berne le 11 août 1762, puis celle de son frère Joseph Thaddée le 17 octobre 1763, étaient précédées d'un échange de correspondance entre Élie Bertrand et Catherine née Zamoyska Mniszech (vers 1723–1771)⁴, la mère des magnats polonais en route pour la Suisse. L'entretien épistolaire du savant helvète et de la comtesse polonaise concernait littéralement tout: le programme de la formation, la possibilité d'assister aux messes et, ce qui était évident, des coûts du séjour éducatif à Berne.

¹ M. Weidmann, *Un pasteur-naturaliste du XVIII^e siècle: Élie Bertrand (1713–1797)*, „Revue Historique Vaudoise” 1986, t. XCIV, p. 63–108; E. Wahl, *Bertrand Élie (1713–1797)*, [dans:] *Dictionnaire de la presse 2: Dictionnaire des journalistes (1600–1789)*, sous la direction de J. Sgard, t. I, Oxford 1999, p. 92–93; O. Fatio, *Bertrand Élie (1713–1797)*, [dans:] *Historisches Lexikon der Schweiz*, hrsg. von der Stiftung Historisches Lexikon der Schweiz, chefredactor M. Jorio, t. II, Basel 2003, p. 334.

² A. Rosner, *Mniszech Michał Jerzy Wandalin*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XXI, Wrocław 1976, p. 480–484.

³ H. Dymnicka-Wołoszyńska et R. W. Wołoszyński, *Mniszech Józef Jan Tadeusz*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XXI, Wrocław 1976, p. 478–480.

⁴ H. Dymnicka-Wołoszyńska, *Mniszechowa z Zamoyskich Katarzyna*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XXI, Wrocław 1976, p. 454–457.

L'éducation suisse

L'éducation suisse des magnats polonais a duré de 1762 à 1765⁵. Élie Bertrand y était parfaitement préparé. Il a rédigé spécialement pour ses élèves des cours de logique, d'ailleurs publiés peu après⁶. Dans des rapports envoyés régulièrement à la fin de chaque trimestre à Catherine née Zamoyska Mniszech, il l'informait des progrès de l'éducation, de l'état de santé et des finances, des devoirs religieux remplis, des voyages entrepris, des contacts scientifiques et sociaux de ses élèves. Il a mis à disposition des jeunes Polonais son propre cabinet d'histoire naturelle, ce qui leur a permis de mener aussi bien du côté théorique que pratique des études approfondies de géologie et de minéralogie. Il a pris soin de les faire participer à la vie mondaine et intellectuelle de Berne. L'appartenance des deux frères Mniszech à la célèbre « coterie » de Susanne Julie de Bondeli (1731–1778) qui dans les années 1750–1770 réunissait les plus éminents représentants de la vie intellectuelle de l'époque, est un fait bien connu. Il importe de souligner qu'Élie Bertrand a introduit les magnats polonais dans la Société économique de Berne et qu'ils ont activement pris part aux travaux de celle-ci. À part l'éducation et la participation à la vie sociale et intellectuelle de Berne, Élie Bertrand consacrait beaucoup de temps aux voyages à travers la Suisse.

Le voyage éducatif à travers l'Europe

L'éducation à Berne achevée, le premier voyage éducatif des frères Mniszech, d'une durée de quatre mois, effectué en compagnie de Bertrand, a commencé. Le voyage a débuté par un départ de Berne le 14 juin 1765 et s'est achevé avec le départ de Gdańsk pour Varsovie le 11 octobre de la même année. Le trajet du voyage, menant en France méridionale et en Allemagne, a été minutieusement préparé par le précepteur helvète qui attirait l'attention des jeunes Polonais non seulement sur l'économie (l'industrie, le commerce, les usines et manufactures), mais aussi sur des œuvres d'art et des monuments⁷. Les visites rendues à des savants et leurs collections magnifiques étaient l'élément constant du programme de voyage. Le 28 mai 1766, après un séjour de sept mois en Pologne, Élie Bertrand a commencé la deuxième étape des voyages éducatifs à travers l'Europe en compagnie des frères Mniszech et

⁵ M. Bratuń, „*Ten wykwinntny, wykształcony Europejczyk*”. *Zagraniczne studia i podróże edukacyjne Michała Jerzego Wandalina Mniszcha w latach 1762–1768*, Opole 2002, p. 103–149.

⁶ É. Bertrand, *Essai sur l'art de former l'esprit, ou Premiers éléments de la logique*, La Haye 1764.

⁷ M. Bratuń, „*Ten wykwinntny, wykształcony Europejczyk*” ..., p. 153–161. V. aussi du même auteur: *Le comte Michel Georges Vandalin Mniszech et ses voyages d'instruction en Europe occidentale en 1762–1768*, „*Pro Sæculo XVIII*”. Societas Helvetica. Bulletin de la Société Suisse pour l'Étude du XVIII^e Siècle” 1999, n^o 14, p. 9–12; *Die polnische Deutschlandreise in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts am Beispiel von Graf Michael Georg Mniszechs Reisebeschreibung 1765*, „*Das achtzehnte Jahrhundert*” 2000, Jahrgang XXIV, Heft 1, p.13–24; *Le voyage en France du comte Mniszech, de son frère et de leur précepteur chez Jean François Séguier (juin, juillet, août 1765)*, [dans:] *Jean François Séguier (1703–1784). Un Nîmois dans l'Europe des Lumières*, actes réunis par G. Audisio et F. Pugnère, Aix-en-Provence 2005, p. 149–163.

d'Adam Joseph Cieciszewski (1743–1783), associé aux voyageurs par Catherine née Zamoyaska Mniszech. Cette fois-ci l'itinéraire du voyage éducatif menait à travers les pays allemands, les Pays-Bas et l'Angleterre pour finir à Paris⁸. Cette étape s'est achevée le 22 mars 1767 avec le retour en Suisse, à Yverdon. Dans les Provinces-Unies, Élie Bertrand a intéressé ses élèves à des questions politiques, administratives, économiques et industrielles, il leur a fait admirer les promenades, les places et les canaux de la Haye et d'Amsterdam, mais aussi il les a amenés à la ville universitaire de Leyde qu'il a connue lors de ses études.

Lors de leur séjour en Grande Bretagne, Bertrand et ses élèves se sont arrêtés non seulement à Londres, ils ont aussi visité la province anglaise. Ils ont consacré leurs observations de voyage à Londres et au British Museum. Ils ont décrit l'activité de la Society for the Encouragement of Arts, de Manufactures and Commerce, de la Royal Society et de la Society of Antiquaries. Ils ont participé à des cérémonies de la cour, à l'installation du nouveau lord mayor (le 10 novembre 1766) et à l'ouverture de la session du parlement anglais (le 11 novembre 1766).

Après Londres, il était temps de séjourner durant trois mois et demi à Paris. La capitale au bord de la Seine intéressait les voyageurs polonais sous tous ses aspects, d'autant plus que grâce à Élie Bertrand toutes les portes de la métropole parisienne leur étaient ouvertes. Les observations parisiennes de Michel Georges Mniszech contiennent à la fin la liste des visites, c'est-à-dire un index de plus d'une centaine de noms de représentants éminents du monde de la science, de la littérature, de la politique et de la diplomatie de cette époque. À part les visites dans des salons, des théâtres, des cabinets de naturalistes, des collections d'art et de peinture, les voyageurs polonais faisaient aussi attention à des questions liées à l'économie, au commerce et à l'industrie (ils ont par exemple visité la manufacture de verre à Saint Godin, ainsi que la production de tapis de laine à Savonnerie).

Ayant quitté Paris, Élie Bertrand s'est dirigé en compagnie de ses élèves à Yverdon. Ce séjour de plus de quatre mois en Suisse avait pour but de renforcer la santé d'Élie Bertrand, affaiblie à Paris, il devait aussi permettre de renouveler les contacts des voyageurs polonais avec leurs amis suisses.

La troisième et dernière étape des voyages éducatifs à travers l'Europe a mené Élie Bertrand et ses élèves en Italie et en Autriche. Le trajet a commencé par le départ du groupe de voyageurs de l'Yverdon suisse le 17 juillet 1767, et il s'est achevé avec leur arrivée à la propriété familiale des Mniszech à Wiśniowiec, le 7 juillet 1768⁹. Comme lors des étapes précédentes, l'apport d'Élie Bertrand dans l'analyse de la réalité qui les entourait consistait à lier savamment les questions du domaine de l'économie politique (démographie, administration, formes du gouvernement, commerce et industrie) à des observations à caractère esthétique, résultant de la conscience de

⁸ M. Bratuń, „*Ten wykwinny, wykształcony Europejczyk*”..., p. 161–190. V. aussi du même auteur: *Paris aux yeux des jeunes Sarmates éclairés en 1766–1767 d'après une correspondance inédite de Joseph et Michel Georges Mniszech*, „*Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*” 1999, t. 371, p. 257–274.

⁹ Id., „*Ten wykwinny, wykształcony Europejczyk*”..., p. 191–207.

l'énorme importance du potentiel artistique de l'Italie. Lors du deuxième, et plus long séjour à Rome (15 octobre – 15 décembre 1767) a été créé un des textes d'Élie Bertrand les mieux rédigés, lié à l'économie politique dans le large sens du mot. Il s'agit des *Observations sur Rome politique*¹⁰.

La période du séjour à Vienne (du 1^{er} février au 3 juin 1768), la dernière étape des voyages éducatifs des frères Mniszech en Europe, a été employée non seulement à des visites de palais, de bibliothèques, de manufactures, de cabinets d'histoire naturelle, ainsi qu'à des rencontres avec des savants. Son fruit a été la rédaction par Élie Bertrand de deux projets de réforme de la République des Deux Nations, dont un seul a été conservé à nos jours: le projet de la banque et du dépôt central à Varsovie.

La conception des voyages éducatifs européens des frères Mniszech

L'idée des voyages éducatifs des frères Mniszech à travers l'Europe était venue de leur mère, Catherine née Zamoyska Mniszech, partisane et propagatrice des idées de physiocrates en Pologne, conseillère du roi dans des affaires d'importance nationale, qui se dirigeait dans sa conception par le plus important critère, qui devait être l'utilité du savoir et de l'expérience acquis à l'étranger (avant tout l'économie politique) par rapport à la situation de la Pologne à l'époque¹¹. Celui qui créait avec elle le profil du voyage éducatif de ses fils était Élie Bertrand. C'était le pasteur de Berne qui avait dirigé l'attention des frères Mniszech sur la nécessité de relier, dans le but et la méthode des voyages éducatifs, des questions cognitives et éducatives avec leur utilisation future dans l'activité publique. C'est à lui que les magnats polonais doivent l'approfondissement des préceptes de l'*ars apodemica* (l'art de voyager), dont les règles leur ont été données dans un petit traité intitulé *Réflexions sur la manière de bien voyager* [1762]¹². C'est Élie Bertrand qui, par des fragments de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau insérés dans les réflexions mentionnées, s'est reporté dans sa conception de voyages éducatifs aux règles formées sur le fondement du classique art de voyager du XVI^e et XVII^e siècles. En enseignant à ses élèves ces règles, Élie Bertrand en a fait des participants conscients de la tradition européenne de voyager en but éducatif.

En jugeant la période de sept ans du travail éducatif d'Élie Bertrand avec les frères Mniszech, qui a débuté en 1762 et s'est achevée en 1768, il importe de souligner qu'Élie Bertrand était un précepteur remarquablement compétent et consciencieux. Il a réalisé le programme éducatif qu'il avait conçu avec une énorme conséquence, mais aussi supportant de grands sacrifices personnels (si l'on prend en considération

¹⁰ Id., *Élie Bertrand et ses Observations sur Rome politique* [dans:] *Les Philosophes et leurs papes*, études réunies par Jan Herman, Kris Peeters et Paul Pelckmans, Amsterdam-New York 2009, p. 189–202.

¹¹ Id., „*Ten wykwinny, wykształcony Europejczyk*”..., p. 65–76. V. aussi du même auteur: *De l'art de voyager: Mniszech-Bertrand-Rousseau*, [dans:] Id., *Relations polono-suisse au XVIII^e siècle. Nouvelles approches*, Wrocław 2012, p. 23–37; *Élie Bertrand et ses Observations...*, p.190–191.

¹² Collection privée de M. Jean Malo Ronin à Paris, ms. *Observations politiques et morales par Mr le comte Michel Mniszech 1762–1765*, p. 48–55 [*Réflexions sur la manière de bien voyager*].

par exemple les inconvénients usuels des voyages à travers l'Europe). Il était particulièrement dévoué et toujours bienveillant à celle qui l'engageait, Catherine née Zamoyska Mniszech, mais aussi à ses élèves. Il enseignait aux jeunes magnats polonais des idéaux auxquels il croyait lui-même en tant que savant, c'est-à-dire: une façon de penser courageuse et sans compromis, une perception critique de la réalité qui les entourait, enfin la recherche de la vérité.

II. Élie Bertrand en tant qu'auteur de projets de réforme de la République de Stanislas Auguste Poniatowski

Projets de réforme

Le premier séjour d'Élie Bertrand en Pologne s'étend sur la période du 21 octobre 1765 au 28 mai 1766. C'est alors, après l'étape franco-allemande des voyages éducatifs en Europe, que le savant helvète est arrivé avec les frères Mniszech à Varsovie. Sur demande du monarque polonais et des représentants de magnats polonais il a élaboré dans la capitale au bord de la Vistule quelques projets de réforme de la République des Deux Nations¹³. Le biographe d'Élie Bertrand, Frédéric Samuel Ostervald (1713–1779), a non seulement présenté très minutieusement le premier séjour du précepteur des frères Mniszech à Varsovie, mais il a aussi étudié avec grande exactitude les projets de réforme préparés par celui-ci. Comme il en résulte du texte d'Ostervald, Élie Bertrand s'est occupé de la préparation de sept projets de réforme de la République nobiliaire de l'époque, concernant: l'agriculture, l'autorité ecclésiastique, l'éducation nationale, la création d'une académie des sciences et des arts utiles à Varsovie, le commerce, les foires et le fondement d'une institution soutenant l'utilisation de laines du pays et la fabrication de tissus¹⁴.

Le premier des projets mentionnés ci-dessus est le *Projet pour augmenter le revenu des terres par la propriété des paysans polonais et pour perfectionner par là l'agriculture* que j'ai retrouvé dans les collections de la Bibliothèque de l'Institut National des Ossoliński à Wrocław¹⁵. Il se compose d'une introduction et de deux parties: *Propriété assurée aux paysans* et *Établissement des communautés*. Il résulte des expériences d'Élie Bertrand acquises dans la Société économique de Berne, et contient aussi des éléments de l'attitude physiocratique qu'il présentait. Bertrand exprime dans l'introduction de son projet la conviction que celui qui pense qu'un paysan serf est en état d'entreprendre une activité quelconque ou d'acquérir une connaissance connaît mal la nature humaine. Même dans un homme des plus abêtis il y a autant de raison et de fierté pour rejeter un travail qui n'en fait pas possesseur

¹³ M. Bratuń, *Élie Bertrand a Polska*, Wrocław 2013, p. 41–64.

¹⁴ Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, ms. Hist. 860a, F. S. Ostervald, *Mémoire sur la vie de monsieur Élie Bertrand* [1789 ?], p. 35–38.

¹⁵ M. Bratuń, *Projet inconnu d'Élie Bertrand concernant la réforme de l'agriculture en Pologne*, [dans:] Id., *Relations polono-suisse au XVIII^e siècle...*, p. 71–88.

de biens. La conscience de posséder, donc de la propriété, est la plus importante. La soumission servile critiquée par le savant helvète est donc non seulement contraire à la dignité de l'homme, mais aussi défavorable au niveau général de l'agriculture. Selon Bertrand, c'est le commandement de l'humanité et l'intérêt des seigneurs polonais qui devraient les incliner à employer chaque occasion possible à soulager les paysans. Conformément à l'approche physiocratique représentée par l'auteur, des réflexions sur la population de la Pologne apparaissent aussi dans l'introduction, concernant surtout la mortalité infantile à l'âge précoce, causée par le manque de soins, la malnutrition ou la saleté. En tant qu'ecclésiastique calviniste, le savant helvète attire aussi l'attention sur la nature et la chrétienté, obligeant en quelque sorte les propriétaires des terres à libérer le peuple des liens du servage. Il se réfère à des exemples du Danemark, de la Norvège et d'autres pays qui méritent d'être imités.

Dans la première partie Élie Bertrand a inclus des propositions concernant le partage des terres. La deuxième partie du projet a été consacrée à la question de la création de communes.

Nous croyons qu'il est important ici de se pencher sur la thèse de Jean Fabre selon lequel Élie Bertrand et les autres réformateurs étrangers de la République des Deux Nations qui comme lui désiraient l'amélioration de notre agriculture par le transfert de la propriété aux mains des paysans, avaient en fait une connaissance plutôt bornée de la réalité de la vie socioéconomique à l'époque¹⁶. En conséquence ils tentaient d'adapter à des conditions polonaises qu'ils ne connaissaient pas des solutions de système qui à cette époque étaient modernes. Il semble que la thèse de Fabre ne saurait pleinement s'appliquer à la personne du savant helvète. Celui-ci était lié d'amitié avec Catherine née Zamoyska Mniszech, dont Fabre lui-même a écrit que sur ses terres elle introduisait avec succès les conseils de Mirabeau et de Quesnay¹⁷. De plus, les Mniszech n'étaient pas la seule famille seigneuriale polonaise connue à Élie Bertrand. En traitant la question sous cet angle, il ne reste aucun doute qu'Élie Bertrand connaissait les conditionnements de la vie socioéconomique polonaise. En préparant ses projets de réforme de la République nobiliaire, il ne les construisait cependant pas en se donnant pour but de les adapter à la réalité polonaise. Bien au contraire, c'est la réalité polonaise qu'il voulait plier à ses visions peut-être idéalisées, dont le but était de rendre le peuple heureux.

Le deuxième projet réformateur d'Élie Bertrand de cette période qui m'est connu est le *Projet pour l'établissement d'une Académie des Science et des Arts utiles à Varsovie en 1766*. Composé de trois parties, le projet a été publié par Boleslas Kumor en 1978¹⁸.

La première partie a un caractère d'introduction. L'auteur exprime dès le début la conviction que c'est justement l'éducation qui constitue la seule route pouvant

¹⁶ J. Fabre, *Stanislas Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières. Étude de cosmopolitisme*, Paris 1952, p. 29.

¹⁷ Ibid., p. 263.

¹⁸ B. Kumor, *Projekt założenia Akademii Nauk i Sztuk Pożytecznych w Warszawie (1766)*, „Kwartalnik Historyczny” 1978, n° 2, p. 395–406.

conduire la nation à la perfection. L'éducation se propage par l'effort de grands esprits qui grâce à la réforme des institutions éducatives savent diriger l'attention des jeunes vers les sciences les plus utiles. Par la suite, Élie Bertrand prouve qu'à travers tous les siècles et dans tous les pays les sciences pourraient être propagées grâce à des sociétés savantes. Sans parler d'un passé trop lointain, il se borne à un aperçu des institutions de ce genre aux XVII^e et XVIII^e siècles. Enumérant en premier l'Angleterre, il souligne les énormes mérites de la Royal Society of London créée en 1660. La deuxième place revient à l'Académie française fondée par Richelieu en 1635. Puis il indique la Russie et les mérites du tsar Pierre I^{er}, qui a fondé l'Académie des Sciences à Petersburg dans l'intention de civiliser son pays. Puis il énumère la Suède, le Danemark, l'Irlande et la Suisse. Où en était la République nobiliaire par rapport aux pays énumérés? Selon Élie Bertrand la Pologne avait besoin plus que tout autre pays de ces institutions, de ces lumières, puisqu'à vrai dire tout devait y être formé à nouveau. Bertrand a inclus les détails liés à l'établissement d'une Académie des Science et des Arts utiles à Varsovie dans la deuxième et la plus large partie du projet (comptant vingt-trois points et de nombreuses sections). La troisième et en même temps dernière partie du projet contient quinze règles répétées de fonctionnement de l'académie, que l'auteur présente brièvement et dans l'ordre dans lequel elles devraient se trouver dans l'acte officiel.

Comme le voulait Élie Bertrand – la création d'une librairie et maison d'édition à Varsovie se liait indissolublement à l'établissement de l'Académie des Sciences et des Arts utiles dans la ville. Ne devrait-on donc pas s'attendre à l'existence d'un projet séparé de création d'une librairie et maison d'édition dans la capitale au bord de la Vistule? Chez Ostervald nous ne trouvons aucune information sur ce point. Cependant l'esquisse d'une telle entreprise a été rédigée et heureusement, elle s'est conservée jusqu'à nos jours.

Le projet non daté, écrit en français, composé de l'introduction et des neuf points, que j'ai retrouvé, intitulé *l'Idée sur l'établissement d'une librairie à Varsovie* se trouve dans la correspondance de Versailles¹⁹. Mon hypothèse sur l'auteur et le temps de rédaction de ce texte le lie à la personne d'Élie Bertrand et à son séjour dans la capitale au bord de la Vistule dans les années 1765–1766²⁰. La création d'une librairie et d'une maison d'édition à Varsovie constituait pour le savant helvète une entreprise particulièrement importante pour le progrès des sciences, une meilleure éducation et le bénéfice national. Bertrand croyait qu'un commerce de livres bien mené à Varsovie s'étendrait sur toute la partie nord de l'Europe.

Le projet suivant d'Élie Bertrand, concernant le fondement d'une banque et d'un dépôt central à Varsovie a été rédigé à Vienne au printemps de l'an 1768. J'ai retrouvé ce projet, traduit par Michel Mniszech sous le titre *Projekt Postanowienia*

¹⁹ Bibliothèque municipale de Versailles, Fonds Lebaudy, ms. 4^o. 58–60, *Recueil des lettres écrites par messieurs les comtes de Mniszech et par Monsieur Bertrand à Madame la comtesse de Mniszech* [BMV Rdl], t. I, *Idée sur l'établissement d'une librairie à Varsovie*, p. 293^r–294^v.

²⁰ J'ai présenté et analysé pour la première fois ce projet dans mon livre *Élie Bertrand a Polska*, p. 57–61.

Banku Rzplitej i Magazynu Generalnego w Warszawie et daté: à Vienne le 22 mars 1768 (ce qui est, je le pense, la date de fin de la traduction du français en polonais) dans le manuscrit de Versailles²¹. Précédé d'une courte introduction, le projet du savant helvète se compose de deux parties. La première, intitulée: *De la banque de la République*, contient quatre chapitres. La deuxième partie, intitulée: *Du dépôt central*, contient deux chapitres. Le projet de banque et de dépôt central à Varsovie préparé par Élie Bertrand se fonde sur les observations et les expériences du savant helvète, effectuées avant tout au cours des voyages éducatifs à travers l'Europe. L'auteur se réfère sans cesse aux exemples de banques anglaises, italiennes, allemandes, françaises, hollandaises. Il veut donc d'un côté transférer sur le terrain polonais des solutions développées à l'étranger, et de l'autre – prendre en considération la spécificité du marché polonais de production et du commerce.

Comme nous l'avons mentionné auparavant en nous référant aux informations d'Ostervald, le savant helvète a aussi élaboré des projets concernant l'autorité ecclésiastique, l'éducation nationale, le commerce, les foires et le fondement d'une institution soutenant l'utilisation de laines du pays et la fabrication de tissus²².

En ce qui concerne le dernier des projets énumérés, il semble qu'il a été lié à la Compagnie des Manufactures de Laines, établie le 11 avril 1766. Ses actionnaires étaient entre autres André Zamoyski (1716–1792), Antoine Tyzenhaus (1733–1785) et Jean Thaddée Mniszech. Il n'est pas improbable que les représentants énumérés de l'aristocratie polonaise aient inspiré Élie Bertrand à la préparation d'autres projets liés au commerce, mais ce n'est qu'une hypothèse puisque les projets mentionnés ne me sont pas connus.

Enfin, quelques remarques liées au projet concernant l'autorité ecclésiastique. Selon M. Weidmann ce projet a été rédigé en hiver 1766 et il était la concrétisation des idées d'Élie Bertrand à ce sujet que contenaient ses *Ordonnances* rédigées en 1758²³. Puis Voltaire a publié ce texte dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (article *Droit canonique*)²⁴ et enfin Élie Bertrand l'a englobé dans sa version la plus complète et en même temps finale dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon²⁵. En effet, dans le quinzième tome de l'encyclopédie mentionnée, publié à Yverdon en 1772, nous retrouvons l'article *Ecclésiastique* en trois variantes liées aux personnes, aux biens, ainsi qu'à l'autorité et au pouvoir²⁶. En ce qui concerne les mentions sur la Pologne,

²¹ Bibliothèque municipale de Versailles, Fonds Lebaudy, ms. 4°. 61–62, *Journaux des voyages par m.[onsieur] le comte Michel Mniszech concernant les observations faites au cours de ses voyages en Europe des années 1765, 1766, 1767 et 1768* [BMV Jdv], t. I, *Projekt Postanowienia Banku Rzplitej i Magazynu Generalnego w Warszawie*, p. 1–15. J'ai présenté et étudié pour la première fois ce projet dans mon livre *Élie Bertrand a Polska*, p. 77–83.

²² M. Bratuń, *Élie Bertrand a Polska*, p. 61–64.

²³ M. Weidmann, *Un pasteur-naturaliste du XVIII^e siècle...*, p. 89, note n° 136.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ É. Bertrand, *Ecclésiastique, personnes*, [dans:] *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, mis en ordre par M. de Felice, t. XV, Yverdon 1772, p. 27–30; Id., *Ecclésiastique, biens*, [dans:] *ibid.*, t. XV, Yverdon 1772, p. 30–35; Id., *Ecclésiastique, autorité et puissance*, [dans:] *ibid.*, t. XV, Yverdon 1772, p. 35–52.

seul l'article *Ecclésiastique*, *personnes* les contient²⁷. Dans les deux autres articles *Ecclésiastique* il n'y a plus aucune mention de la Pologne.

La pensée réformatrice d'Élie Bertrand dans ses observations de voyage

Comme je l'ai démontré dans mon livre consacré aux études étrangères et aux voyages éducatifs des frères Mnischek, les textes fondamentaux appartenant à ce qu'on appelle les observations de voyage, donc les *Observations générales sur la France* et les *Observations générales sur l'Angleterre* ont sans aucun doute été rédigées par Bertrand²⁸. C'est dans ces observations, pleines de réflexions du domaine de l'économie politique et de physiocratie, qu'on dénote de nombreuses références d'Élie Bertrand à la Pologne. Cela confirme l'intérêt constant et conséquent du savant helvète pour la situation de la République nobiliaire – aussi bien dans son aspect sociopolitique qu'économique – saisie dans un contexte européen large. Cela nous donne aussi une idée de la pensée réformatrice du précepteur helvète.

Conformément à la chronologie de création des textes mentionnés commençons par les *Observations générales sur l'Angleterre*. En analysant les échanges commerciaux dans la troisième partie, *Du Commerce de l'Angleterre*, Élie Bertrand formule trois conclusions importantes en les reportant à la situation de la République nobiliaire. En premier lieu, il est plus rentable pour un pays donné de vendre des produits achevés. En deuxième lieu, il faut favoriser des marchandises produites, et le rôle de règlements des lois et des douanes bien construits y est énorme. Enfin, le fondement d'un commerce avantageux est la flotte, aussi bien commerciale que militaire. La Pologne ne possède pas de flotte, mais elle peut réaliser les deux premières conditions en produisant et en vendant à l'étranger des marchandises achevées, et en employant à ce but le port de Gdańsk qui dispose de règlements de lois et de douanes avantageux. La cinquième partie des réflexions étudiées, *De la richesse nationale*, a été munie par Bertrand d'une remarque qui se réfère aussi à la République des Deux Nations: « Il est vrai cependant que si l'on joignait à l'Angleterre l'Écosse et l'Irlande, et que l'on fait la comparaison entre les Îles Britanniques et la France, la différence ne serait point aussi considérable. En suivant ces mêmes principes pour établir une proportion entre le revenu national de la Pologne et celui de l'Angleterre on sera frappé de l'étonnante différence. Nous supposons 280 jours ouvrables. Le produit d'un homme à l'état, sa consommation, ou le revenu réel de la nation pour un homme sera de 140 schellings ou 7 livres sterlings par an. Ainsi un Polonais est déjà à ces égards à un Anglais comme 7 à 20. Supposant entre la population de la Pologne à 6 millions dont les $\frac{3}{4}$ font 4.500.000: on aura pour le revenu total 630 millions de schellings qui font 31.500.000 livres sterlings. Ainsi la proportion du revenu de la Pologne à celui de l'Angleterre est de 63 à 164. Mais

²⁷ Id., *Ecclésiastique*, *personnes*, p. 30.

²⁸ M. Bratuń, „*Ten wykwininy, wykształcony Europejczyk*” ..., p. 174–179 et 186–190; Id., *Élie Bertrand a Polska*, p. 67–71.

puisque l'étendu de la Pologne est à celle de l'Angleterre comme 3 à 1, il suit que dans ce rapport la proportion est de la Pologne à l'Angleterre de 63 à 492 »²⁹.

Penchons-nous maintenant sur un autre texte important d'Élie Bertrand, c'est à dire les *Observations Générales sur la France*. Dans la première, et la plus large partie de ces *Observations*, intitulée *De la population de la France*, Bertrand traite la question de la population de la France et fait à ce sujet quelques remarques concernant la République des Deux Nations. En comparant la densité moyenne du peuplement en France, qui est de 860 habitants par lieue carrée, il se réfère à la République nobiliaire où ce taux est de seulement 150 habitants par lieue carrée. La cause de cette différence est selon lui non pas un climat différent et le caractère de la production, mais une administration différente et le sort des sujets³⁰. Bertrand remarque que si la France a une situation assez avantageuse, puisque depuis 1760 sa population augmente, là-bas aussi le phénomène de dépeuplement est survenu, causé par l'émigration des huguenots persécutés après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Une situation semblable a eu lieu en Pologne: « La population a diminué dans les villes de la Pologne et de la Lituanie depuis le siècle passé par la retraite d'un grand nombre de Polonais protestants »³¹. En analysant la situation de la France, Élie Bertrand dirige son attention vers de diverses causes qui favorises indéniablement la croissance de la population. Ce sont aussi bien des causes internes qu'externes. Les premières sont: le payement des taxes, la possibilité d'acheter des terres et des titres de noblesse, la possibilité de s'enrichir et de profiter des richesses acquises. Parmi les deuxièmes, nous voyons l'afflux d'étrangers et la sécurité des représentants de tous les états. Voulant suivre l'exemple de la France, la République nobiliaire devrait prendre en considération ces causes favorables pour la croissance de la population: aussi bien celles intérieures qu'extérieures. Elle devrait garantir à tous ses habitants sans différences le droit à la propriété et la possibilité de s'enrichir librement, tout en instaurant deux types de noblesse: le premier, grâce auquel on pourrait travailler dans son métier, acheter des biens immobiliers et des terres, et le deuxième, qui permettrait de profiter du droit aux fonctions et aux bénéfices nationaux. Dans la conclusion de ses réflexions, Élie Bertrand énumère les moyens de repeuplement de la Pologne, mais aussi indique les avantages qui en résultent. Parmi ces moyens le besoin de « rendre les paysans possesseurs et libres » prend la première place, puis Bertrand souligne le besoin de « relever les villes écrasées sous le poids de l'aristocratie toujours dure et superbe », la nécessité de « recevoir les étrangers », l'obligation de « tolérer ceux qui sont d'une communion différente », enfin celle de « rendre les lois supérieures au crédit »³². En ce qui concerne les avantages qui en résulteraient pour la République nobiliaire après la mise en œuvre des moyens cités, il écrit que « les consommations augmenteraient », et avec elles « les productions de la terre de toutes les sortes », mais aussi que « bientôt l'industrie donnerait la forme aux matières premières, les arts

²⁹ BMV Jdv, t. II, *Observations générales sur l'Angleterre*, p. 137.

³⁰ BMV Jdv, t. II, *Observations générales sur la France*, p. 103.

³¹ Ibid., p. 105.

³² Ibid., p. 108.

naîtraient ou se perfectionneraient, et le commerce prendrait de l'étendue au dedans et au dehors »³³. Dans la cinquième et dernière partie de ses réflexions consacrées à la France, et plus concrètement aux revenus et aux taxes, intitulée *Revenues, richesses et impôts de la France*, Bertrand effectue une comparaison de la France et de l'Angleterre, toutes les deux endettées, et se réfère à la République des Deux Nations. Par rapport à ces deux pays la situation de la Pologne était très avantageuse, puisque la Pologne n'était pas endettée. Grâce à cela – croyait Bertrand – « la Pologne [...] doit donc chercher par une sage administration à augmenter le revenu national qui consiste dans le produit des terres et celui de l'industrie »; en conséquence « l'État aura les moyens nécessaires d'accroître sa puissance, de se faire respecter au dehors, d'assurer son indépendance, et d'établir dans l'intérieur la sûreté, l'abondance et la prospérité »³⁴. Dans les observations étudiées il faut particulièrement souligner deux questions touchées par Bertrand auparavant dans le *Projet pour augmenter le revenu des terres par la propriété des paysans polonais et pour perfectionner par là l'agriculture*. Ce sont le besoin d'offrir aux paysans la liberté et la propriété, mais aussi la nécessité de tolérer les dissidents, résultat de la liberté de foi instaurée avec celle des pratiques religieuses. Dans plusieurs réflexions postérieures les questions mentionnées reviendront sans cesse en tant que conditions *sine qua non* d'une réforme raisonnable de la République des Deux Nations.

En évaluant les possibilités de réalisation des projets de réformes préparés sur demande du roi de Pologne, le biographe d'Élie Bertrand, Ostervald se prononçait avec un certain scepticisme. Il mentionnait l'incapacité des Polonais à se soumettre à la loi et à un pouvoir quelconque, ce qui en conséquence est devenu la cause des malheurs de la République nobiliaire: « Mais rien ne peut réussir dans un pays rempli de troubles et de factions, où personne ne sait se soumettre aux lois, où la subordination est regardée comme la perte de la liberté, où l'on ne veut reconnaître aucune puissance exécutive ferme, permanente et entière. Telles ont été les causes des malheurs de la Pologne »³⁵. Il faut cependant noter que le jugement d'Ostervald a été effectué de la perspective de l'an 1789, année à laquelle a probablement été rédigée sa biographie consacrée à Élie Bertrand. C'était donc une évaluation générale et en même temps finale, faite après vingt années écoulées depuis le départ définitif d'Élie Bertrand de la Pologne, mais aussi après tout ce qui est survenu en Pologne à cette période. Il est certain que le jugement cité aurait été bien différent s'il avait été effectué à la fin de 1765 ou au début de 1766, de la perspective de la situation sociale et politique de la République nobiliaire de l'époque. Je pense que l'enthousiasme qui a accompagné les transformations des deux premières années de règne de Stanislas Auguste a été transmis aux étrangers venus dans notre pays. Je crois donc que l'engagement et le dévouement d'Élie Bertrand à la question des réformes de la République des Deux Nations à l'époque, donc dans la période des deux années 1765 et 1766, était énorme. On peut sans hésiter dire que malgré plusieurs doutes, le savant

³³ Ibid.

³⁴ Ibid., p. 173.

³⁵ Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, ms. Hist. 860a, p. 38.

helvète avait une profonde conviction de la nécessité d'introduire ces réformes, c'est pourquoi il désirait employer tous ses talents au service de la République de Stanislas Auguste. Cet engagement s'affaiblira par la suite et sera différent dans les deux années suivantes du règne du monarque polonais, c'est-à-dire 1767 et 1768, ce qui est indéniablement lié aux transformations économiques et sociopolitiques survenant en Pologne.

III. Élie Bertrand en tant que médiateur savant et informateur de l'opinion publique européenne sur les affaires de la Pologne

Les idées politiques et juridiques d'Élie Bertrand sur fond de la question des dissidents dans la République des Deux Nations

Depuis son départ de Varsovie (le 28 mai 1766) jusqu'au moment du retour (le 19 juin 1768), Élie Bertrand a sans cesse accompagné les frères Mniszech lors des étapes successives du voyage à travers l'Europe. Il s'intéressait aussi vivement aux affaires polonaises. Les nouvelles de détérioration de la situation sociopolitique intérieure de la Pologne qui lui parvenaient de la part de Catherine née Zamoyska Mniszech et de Félix Łoyko (1717–1779)³⁶, éminent économiste, historien et homme politique, ami de la famille Mniszech, étaient la cause fondamentale de cet intérêt.

Rappelons que deux années du règne de Stanislas Auguste Poniatowski, 1765 et 1766, sont une période d'activité réformatrice intense dans le domaine fiscal, celui de l'éducation et du système politique³⁷. Les tentatives de réformes parlementaires se sont cependant heurtées à un refus manifeste aussi bien de l'opposition politique (le parti des « patriotes » appelés « républicains ») que des cours de Petersbourg et de Berlin. Par un traité signé le 11 avril 1764, Frédéric, roi de Prusse, et Catherine, tsarine de Russie, ont accepté l'obligation de protéger leurs fidèles, les citoyens orthodoxes et protestants de la Pologne, ce qui leur a donné le prétexte d'une intervention intérieure dans les affaires de la République des Deux Nations. Les dissidents par contre, qui éprouvaient l'intolérance et la limitation de leurs droits, s'abritaient sous la protection russe et prussienne. Voilà les raisons pour lesquelles se sont formées d'inspiration russe des confédérations: la lithuanienne (les orthodoxes) à Słuck, (le 20 mars 1767), celle de la couronne (les protestants) à Toruń (le 24 mars 1767) et la générale à Radom (le 23 juin 1767). Les opposants des réformes menées après 1764, les partisans du détronement de Stanislas Auguste Poniatowski et de la pleine restitution des libertés de la noblesse ont adhéré à cette dernière confédération. L'ambassadeur russe en Pologne, le prince Nicolas Repnin (1734–1801), devait les aider à réaliser

³⁶ H. Madurowicz-Urbańska, *Łoyko (Łojko) Feliks Franciszek*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XVIII, Wrocław 1973, p. 447–451.

³⁷ M. Bratuń, *L'Encyclopédie d'Yverdon et le nouveau regard sur le gouvernement de Pologne à la veille du premier partage*, [dans:] *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes-contenus-continuités*, recueil de travaux édité par J. D. Candaux, A. Cernuschi, C. Donato et J. Häselser, Genève 2005, p. 241–256.

ces postulats. Une diète, appelée de son nom « Diète de Repnin » (le 5 octobre 1767 – le 5 mars 1768) a voté les lois appelées cardinales dont le but était de mettre obstacle aux réformes du système politique en Pologne. Elle a aussi confirmé les règles de la « liberté d'or » du peuple noble (l'élection libre, *liberum veto* et le droit de renier l'obéissance au roi) et introduit les droits égaux pour les orthodoxes et les protestants. La réponse était la Confédération de Bar en Podolie (le 29 février 1768) dont le but était de défendre le catholicisme, et qui s'opposait surtout aux droits égaux pour les dissidents, à Stanislas Auguste Poniatowski et à la Russie. Cela a donné début à une guerre dévastatrice de quatre ans, qui a freiné le programme de réformes entamées et, en conséquent, a mené au premier partage de la Pologne (le 5 août 1772), confirmé par la diète de partage à Varsovie (le 30 septembre 1773).

C'est dans un tel contexte de transformations sociopolitiques qui survenaient en Pologne que se déroulait le dialogue d'idées d'Élie Bertrand, de Catherine née Zamoyska Mniszech et de Félix Łoyko. Ce dialogue concernait des questions aussi fondamentales que l'égalité de droits pour les dissidents, l'anarchie, l'attitude de l'opinion publique européenne par rapport à la Pologne. Rajoutons que son engagement dans les affaires polonaises n'était ni feint ni conjoncturel. Bien au contraire, il se caractérisait par la bienveillance, une profonde sensibilité et un constant souci. Nous en retrouvons les preuves dans la correspondance conservée.

Comme il résulte de la lettre d'Élie Bertrand, écrite de Rome le 17 octobre 1767 à Catherine née Zamoyska Mniszech, celui-ci concevait parfaitement les intentions de l'impératrice russe qui désirait mener, sous prétexte d'introduire la tolérance, à une intervention intérieure et en conséquence à une paralysie politique de la République nobiliaire³⁸. On sent dans la lettre du savant helvète une inquiétude croissante sur la possibilité de la perte de souveraineté polonaise: « Je comprends que les dissidents sont le prétexte par lequel la R.[ussie] cherche à en imposer à l'Europe, où la raison a fait assez de progrès pour qu'elle approuve, un projet dicté par la tolérance. [...] Rien ne me paraît plus effrayant, Madame, que le projet de garantie, tel que vous le présentez. Ce serait le tombeau de la liberté, ou le lien de la servitude »³⁹.

Dans sa lettre à Félix Łoyko, écrite à Venise le 16 janvier 1768, et donc six semaines avant la Confédération de Bar, Élie Bertrand exprimait son inquiétude pour le développement de la situation en Pologne, analysait sa position dans le contexte européen et se demandait quels seraient les éventuels mouvements de l'Autriche, de la Prusse, de la France et de l'Angleterre. Il revenait aussi à la question d'esclavage externe, soulignait la nécessité de se soumettre au pouvoir d'un souverain fort, et reprochait aux Polonais le manque de vraie liberté: « J'avoue, Monsieur, que l'état de la Pologne m'affecte vivement. On souffre de voir une nation libre et généreuse opprimée avec si peu de ménagement. Si la maison d'Autriche faisait mine d'y prendre intérêt, elle aurait aussitôt le roi de P.[russe] sur les bras. Si la France voulait

³⁸ BMV *Rdl*, t. III, p. 215^r–218^v, lettre d'Élie Bertrand à Catherine née Zamoyska Mniszech de Rome du 17 octobre 1767.

³⁹ *Ibid.*, p. 215^r–217^r.

s'en mêler, l'Angleterre qui voit avec jalousie 62 vaisseaux de ligne construits depuis la paix dans les ports de Brest et de Toulon, saisirait un prétexte pour recommencer la guerre. [...] J'ose vous dire, Monsieur, que je vois à présent en Pologne une sorte de servitude différente parce qu'elle vient de dehors, mais jamais je n'ai aperçu chez vous de vraie liberté. Elle ne saurait se trouver que lorsqu'il y a un souverain unique, absolu, dont la force supérieure à toute autre, en tout temps, est composée des forces réunies de la nation, ou dans un chef, ou dans un corps suffisant »⁴⁰.

Par contre dans la lettre écrite à Vienne le 6 février 1768, adressée à Félix Łoyko, Élie Bertrand partageait avec l'éminent économiste polonais ses remarques concernant la situation intérieure de la Pologne, s'occupant à nouveau de la question d'une idée bien formée de liberté, qui se traduirait dans une soumission absolue à la volonté du souverain: « Il faut que se formant de justes idées de la liberté on comprenne qu'elle ne peut se trouver que sous la dépendance absolue d'un souverain permanent: diète, sénat ou toute autre forme; il faut qu'il y ait un souverain qui ait constamment le pouvoir de commander et la puissance de se faire obéir sans résistance: que ni confédération, ni crédit de parti formant des ligues, ne puisse arrêter l'action du prince qui commande »⁴¹.

Comme on le voit dans les fragments de correspondance cités, en se référant aux problèmes de la République nobiliaire de l'époque, le savant helvète présentait, malgré son authentique bienveillance pour les Polonais, une attitude conséquente et intransigeante de légaliste en rejetant toute manifestation d'anarchie, de fanatisme, d'entêtement et de conflictualité politique.

Les adieux faits à la Pologne et le retour en Suisse

La période de juillet–septembre 1768 est celle du deuxième et en même temps dernier séjour d'Élie Bertrand en Pologne⁴². Il est alors venu en Pologne pour rendre à Catherine née Zamoyska Mniszech ses fils à la fin des voyages en Europe, mais aussi, et peut-être surtout, pour répondre à l'appel de la diète nationale qui l'invitait à s'installer en Pologne, en lui offrant le 20 février 1768 l'indigénat (le diplôme porte la date du 10 septembre 1768). En échange du salaire proposé de 1200 ducats Élie Bertrand devait prendre la présidence de la Société économique projetée et diriger un des départements de la future Académie de Médecine et d'Économie, englobant la philosophie, l'histoire naturelle et l'agriculture. Malheureusement la mauvaise condition financière de l'État a rayé ces plans ambitieux. Dans la première moitié du mois de septembre 1768 Élie Bertrand a quitté la Pologne pour ne jamais y revenir.

Après son retour en Suisse, Élie Bertrand a entamé une collaboration avec Fortunato Bartolomeo de Felice (1723–1789) qui dans les années 1770–1780 a édité

⁴⁰ BMV *Rdl*, t. III, p. 293^o–294^o, lettre d'Élie Bertrand à Félix Łoyko de Venise du 16 janvier 1768.

⁴¹ BMV *Rdl*, t. III, p. 304^o, lettre d'Élie Bertrand à Félix Łoyko de Vienne du 6 février 1768.

⁴² M. Bratuń, *Élie Bertrand a Polska*, p. 90–114.

l'*Encyclopédie* d'Yverdon⁴³. Bertrand a préparé pour cette encyclopédie plus de cent soixante-dix articles, parmi lesquels certains ont été consacrés à la Pologne: trois d'entre eux appartiennent au domaine de l'histoire politique et du droit public: *Diète de Pologne*, *Diétines*, *Confédération polonaise* et un à l'histoire de la religion: *Dissidents*⁴⁴.

Élie Bertrand, qui en 1768 pouvait en personne observer la situation sociopolitique dramatiquement changeante de la République nobiliaire, écrivait explicitement de son intention de rapprocher à l'opinion publique européenne le système polonais du gouvernement et les causes des malheurs qui accablent ce pays: « Dans ce moment, où l'Europe attentive a les yeux fixés sur la position critique de cette république désolée, il est naturel de faire connaître plus exactement la nature de son gouvernement assez ignoré. On y apercevra sans peine la source de ses troubles et la cause de ses malheurs »⁴⁵.

Dans l'article *Confédération polonaise* Bertrand étudie trois types de confédération en Pologne: les premières étaient en contact avec le roi, les deuxièmes demeuraient en opposition au monarque, enfin les troisièmes constituaient un danger pour toute la République. L'exemple du troisième type de confédération était pour Bertrand celle de Bar et c'est à elle que le naturaliste helvète a consacré le plus de place dans le cadre de l'article étudié. Dans la conclusion de cet article Bertrand a écrit: « Que l'on lise l'histoire polonaise et on se convaincra que rarement les confédérations ont produit quelque bien réel et que la plupart ont causé ou donné lieux aux maux les plus affreux. N'en serait-ce pas assez pour faire proscrire à jamais une constitution aussi monstrueuse »⁴⁶.

Dans l'article *Diète de Pologne* Bertrand présente en détails l'histoire, la structure et les compétences de la Diète polonaise dans tous ses genres, alors que dans l'article *Diétines* il décrit la façon dont se construisent les diétines, qui sont une assemblée de l'état chevaleresque de Pologne, formé par toute la noblesse.

En tant qu'auteur des articles mentionnés, Bertrand est devenu un informateur et un commentateur compétent des affaires polonaises, exerçant une influence sur l'opinion publique dans le cadre du savoir sur la République des Deux Nations. Son attitude face à la Pologne était toujours bienveillante mais en même temps incroyablement critique. L'exemple significatif en est l'article *Dissidents* du XIV tome de l'*Encyclopédie* d'Yverdon de l'an 1772, qui contient cette triste et amère conclusion sur la Pologne: « Toutes les confédérations, qui se sont élevées en Pologne depuis l'an 1768, et qui ont désolé ce royaume, sont un témoignage subsistant du fanatisme, qui anime encore la nation, et du pouvoir du clergé catholique romain sur elle.

⁴³ J.D. Candaux, *Felice Fortunato Bartolomeo de (1723–1789)*, [dans:] *Historisches Lexikon der Schweiz*, t. IV, Basel 2005, p. 462.

⁴⁴ É. Bertrand, *Confédération polonaise*, [dans:] *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, t. X, Yverdon 1772, p. 762–764; Id., *Diète de Pologne*, [dans:] *ibid.*, t. XIII, Yverdon 1772, p. 775–780; Id., *Diétines*, [dans:] *ibid.*, t. XIII, Yverdon 1772, p. 784; Id., *Dissidents*, [dans:] *ibid.*, t. XIV, Yverdon 1772, p. 189–193.

⁴⁵ Id., *Diète de Pologne*, p. 775.

⁴⁶ Id., *Confédération polonaise*, p. 764.

L'entreprise atroce, formée contre la personne sacrée du roi, dont l'esprit de douceur et de tolérance a fait le seul crime aux yeux des fanatiques furieux, démontre combien la nation est encore éloignée des vraies lumières de la religion du Sauveur, qui n'a rien recommandé avec autant de force que l'amour fraternel, l'amour même des ennemis, aussi bien que le respect et la fidélité pour les souverains »⁴⁷.

Conclusions

L'intention de Stanislas Auguste Poniatowski était de moderniser d'une façon relativement rapide la Pologne. Le monarque était conscient du fait qu'il faut se fonder dans ce processus en grande partie sur des étrangers. De son côté, Élie Bertrand constituait un éminent exemple d'étranger répondant aux attentes du roi. Il disposait d'une excellente éducation, avait de vastes intérêts scientifiques, se vantait de connaître les grands esprits de l'époque. Il s'intéressait vivement aux affaires polonaises, et la preuve en est son engagement dans le processus de réformes de la République nobiliaire qui, comme il le disait, était devenue pour lui une seconde patrie. Les projets élaborés par Bertrand sur demande du monarque polonais sont remarquables par leur rédaction professionnelle et contiennent des expériences acquises par le savant helvète – aussi bien celles de la période d'activité dans la Société économique de Berne que celles qu'il a recueillies dans les contacts avec les magnats polonais.

Même si les projets de réforme du savant helvète donnent parfois l'impression de visions idéalistes destinées à rendre tout le monde heureux, il faut prendre en considération les compétences et le savoir de leur auteur, de même que son intention évidente de tenter d'adapter la réalité polonaise aux standards réalisés avec succès dans d'autres pays européens. Ce n'était donc pas un plan utopique mais plutôt, dans le cas de la Pologne retardée, difficile à réaliser rapidement. Il importe de souligner que la direction des solutions proposées dans les projets de réforme résultait de la conception physiocratique, dont Élie Bertrand était représentant et partisan. Dans les solutions suggérées le naturaliste suisse soulignait l'importance de l'économie politique. On peut donc sans hésiter dire que par les solutions qu'il proposait, Élie Bertrand transplantait sur le terrain polonais des idées novatrices de la pensée européenne, et par cela même rapprochait la Pologne retardée à l'Europe occidentale. Il faut réserver une place spéciale à Élie Bertrand qui se prononce sur l'anarchie et l'intolérance polonaise. Deux choses résultent incontestablement des larges fragments de correspondance que j'ai analysés. La première est une bienveillance constante et authentique pour la Pologne et les Polonais, un intérêt vif, affectueux et responsable pour le sort actuel et futur de la République des Deux Nations. La deuxième est l'attitude conséquente de réaliste lucide et de légaliste intransigeant, de pasteur calviniste et de moraliste, mais aussi d'un philosophe imbu d'idéaux des Lumières, qui refusait toute manifestation d'anarchie, de fanatisme, d'entêtement et de conflictualité

⁴⁷ Id., *Dissidents*, p. 193.

politique. Il soulignait toujours que le relèvement de la Pologne de son retardement, son futur développement économique et sociopolitique, sa tolérance religieuse fondée sur la miséricorde – tout cela devrait se fonder sur un concept de liberté bien fondé, qui selon lui se traduisait par un respect de la loi sans exceptions et par une soumission inconditionnelle à la volonté du souverain.

La République des Deux Nations a hérité d'Élie Bertrand de nombreuses choses. Ce sont sans aucun doute les Suisses qu'on a fait venir en Pologne par son intermédiaire (par exemple: Marc Reverdil (1734–1790)) et des projets de réformes soigneusement préparés. C'est aussi une éducation européenne moderne donnée aux frères Joseph et Michel Mniszech, qui lui a valu la reconnaissance non seulement de Catherine née Zamoyska Mniszech mais aussi et peut-être surtout de Stanislas Auguste Poniatowski. Ce sont sans aucun doute les articles de l'*Encyclopédie* d'Yverdon consacrés à la Pologne. C'est aussi le message que contient la lettre écrite à Wiśniowiec à Johann Friedrich von Herrenschwand (1715–1796)⁴⁸ le 11 juillet 1768, qui semble un avertissement et qui malheureusement n'a pas sauvé la République nobiliaire de la catastrophe du troisième et dernier partage et de l'effacement des cartes du monde tragique dans ses conséquences. Selon cet avertissement: « Rien ne serait plus nécessaire pour la noblesse polonaise, qui apprendrait quels sont les vrais principes d'un bon gouvernement, d'une police avantageuse, quels sont les moyens de diriger les finances, d'encourager le commerce et les manufactures, d'augmenter la population, etc. Elle apprendrait à se former de justes idées de la liberté qui ne peut se trouver que là où règne la subordination et la soumission aux lois »⁴⁹.

Bibliographie

I. Sources manuscrites

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, ms. Hist. 860a, Frédéric Samuel Ostervald, *Mémoire sur la vie de monsieur Bertrand* [1789 ?].
- Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, ms. Historia helvetica XLVII.61, lettre d'Élie Bertrand à Johann Friedrich von Herrenschwandt de Wiśniowiec du 11 juillet 1768.
- Bibliothèque municipale de Versailles, Fonds Lebaudy, ms. 4°. 58–60, *Recueil des lettres écrites par messieurs les comtes de Mniszech et par Monsieur Bertrand à Madame la comtesse de Mniszech* [t. I–III].
- Bibliothèque municipale de Versailles, Fonds Lebaudy, ms. 4°. 61–62, *Journaux des voyages par m.[onsieur] le comte Michel Mniszech concernant les observations faites au cours de ses voyages en Europe des années 1765, 1766, 1767 et 1768* [t. I–II].
- Collection privée de M. Jean Malo Ronin à Paris, ms. *Observations politiques et morales par Mr le comte Michel Mniszech 1762–1765*.

⁴⁸ E. Stocki, *Herrenschwandt (Herrenszwand) De Greng Jan Fryderyk*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. IX, Wrocław 1960–1961, p. 466–467.

⁴⁹ Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, ms. Historia helvetica XLVII.61, lettre d'Élie Bertrand à Johann Friedrich von Herrenschwandt de Wiśniowiec du 11 juillet 1768.

II. Sources imprimées

- Bertrand Élie, *Confédération polonaise*, [dans:] *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, mis en ordre par M. de Felice, t. X, Yverdon 1772, p. 762–764; Id., *Diète de Pologne*, [dans:] *ibid.*, t. XIII, Yverdon 1772, p. 775–780; Id., *Diétines*, [dans:] *ibid.*, t. XIII, Yverdon 1772, p. 784; Id., *Dissidents*, [dans:] *ibid.*, t. XIV, Yverdon 1772, p. 189–193; Id., *Ecclésiastique, personnes*, [dans:] *ibid.*, t. XV, Yverdon 1772, p. 27–30; Id., *Ecclésiastique, biens*, [dans:] *ibid.*, t. XV, Yverdon 1772, p. 30–35; Id., *Ecclésiastique, autorité et puissance*, [dans:] *ibid.*, t. XV, Yverdon 1772, p. 35–52.
- , *Essai sur l'art de former l'esprit, ou Premiers éléments de la logique*, La Haye 1764.
- Bratuń Marek, *Paris aux yeux des jeunes Sarmates éclairés en 1766–1767 d'après une correspondance inédite de Joseph et Michel Georges Mniszech*, „Studies on Voltaire and the Eighteenth Century” 1999, t. 371, p. 257–274.
- Kumor Bolesław, *Projekt założenia Akademii Nauk i Sztuk Pożytecznych w Warszawie (1766)*, „Kwartalnik Historyczny” 1978, n° 2, p. 395–406.

III. Littérature secondaire

- Bratuń Marek, *Die polnische Deutschlandreise in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts am Beispiel von Graf Michael Georg Mniszechs Reisebeschreibung 1765*, „Das achtzehnte Jahrhundert” 2000, Jahrgang XXIV, Heft 1, p. 13–24.
- , *Élie Bertrand a Polska*, Wrocław 2013.
- , *Élie Bertrand et ses Observations sur Rome politique*, [dans:] *Les Philosophes et leurs papes*, études réunies par Jan Herman, Kris Peeters et Paul Pelckmans, Amsterdam-New York 2009, p. 189–202.
- , *L'Encyclopédie d'Yverdon et le nouveau regard sur le gouvernement de Pologne à la veille du premier partage*, [dans:] *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes-contenus-continuités*, recueil de travaux édité par Jean Daniel Candaux, Alain Cernuschi, Clorinda Donato et Jens Häselser, Genève 2005, p. 241–256.
- , *Le comte Michel Georges Vandalin Mniszech et ses voyages d'instruction en Europe occidentale en 1762–1768*, „Pro Sæculo XVIII^o. Societas Helvetica. Bulletin de la Société Suisse pour l'Étude du XVIII^e Siècle” 1999, n° 14, p. 9–12.
- , *Le voyage en France du comte Mniszech, de son frère et de leur précepteur chez Jean François Séguier (juin, juillet, août 1765)*, [dans:] *Jean François Séguier (1703–1784). Un Nîmois dans l'Europe des Lumières*, actes réunis par Gabriel Audisio et François Pugnère, Aix-en-Provence 2005, p. 149–163.
- , *Relations polono-suisse au XVIII^e siècle. Nouvelles approches*, Wrocław 2012.
- , „Ten wykwinny, wykształcony Europejczyk”. *Zagraniczne studia i podróże edukacyjne Michała Jerzego Wandalina Mniszcha w latach 1762–1768*, Opole 2002.
- Candaux Jean Daniel, *Felice Fortunato Bartolomeo de (1723–1789)*, [dans:] *Historisches Lexikon der Schweiz*, hrsg. von der Stiftung Historisches Lexikon der Schweiz, chefredactor Marco Jorio, t. IV, Basel 2005, p. 462.

- Dymnicka-Wołoszyńska Hanna, *Mniszchowa z Zamoyskich Katarzyna*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XXI, Wrocław 1976, p. 454–457.
- Dymnicka-Wołoszyńska Hanna et Wołoszyński Ryszard W., *Mniszech Józef Jan Tadeusz*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XXI, Wrocław 1976, p. 478–480.
- Fabre Jean, *Stanislas Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières. Étude de cosmopolitisme*, Paris 1952.
- Fatio Olivier, *Bertrand Elie (1713–1797)*, [dans:] *Historisches Lexikon der Schweiz*, t. II, Basel 2003, p. 334.
- Madurowicz-Urbańska Helena, *Łoyko (Łojko) Feliks Franciszek*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XVIII, Wrocław 1973, p. 447–451.
- Rosner Andrzej, *Mniszech Michał Jerzy Wandalin*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. XXI, Wrocław 1976, p. 480–484.
- Stocki Edward, *Herrenschwand (Herrenszwand) De Greng Jan Fryderyk*, [dans:] *Polski Słownik Biograficzny*, t. IX, Wrocław 1960–1961, p. 466–467.
- Wahl Elisabeth, *Bertrand Elie (1713–1797)*, [dans:] *Dictionnaire de la presse 2: Dictionnaire des journalistes (1600–1789)*, sous la direction de Jean Sgard, t. I, Oxford 1999, p. 92–93.
- Weidmann Marc, *Un pasteur-naturaliste du XVIII^e siècle: Élie Bertrand (1713–1797)*, „Revue Historique Vaudoise” 1986, t. XCIV, p. 63–108.

Słowa kluczowe

Élie Bertrand, Oświecenie, kalwiński pastor, preceptor i reformator

Abstract

Élie Bertrand and Poland: learned preceptor, reformer and mediator

In an attempt to take a new look at the figure of Élie Bertrand (1713–1797) as an outstanding representative of the Swiss enlightenment and learned mediator of this era, the author of this article focuses on his relations with Poland, covering the years 1761–1772. The groundwork for his considerations will be Élie Bertrand's activities related to the education and upbringing of the Mniszech brothers: Michał Jerzy Wandalin (1742–1806) and Józef Jan Tadeusz (?–1797), his activity expressed in transposing enlightenment ideas into the Polish ground, in attempting to reform Poland and in informing European public opinion about Polish matters.

By showing the multidirectional activity of Élie Bertrand in relation to Poland, the author of this article uses the following sources: a small extract from the Versailles correspondence obtained so far [Bibliothèque Municipale de Versailles] (*Recueil des lettres écrites par messieurs les comtes de Mniszech et par Monsieur Bertrand à Madame la comtesse de Mniszech [1761–1768]*); the little known correspondence of Élie Bertrand with the Mniszech family from 1761–1770, included in the collection of the Library of the National Institute of

Ossoliński in Wrocław, correspondence stored in other European archival and library resources, known and completely unknown projects of Elie Bertrand, concerning the reform of Polish agriculture, the founding of the Academy of Sciences and Applied Arts in Warsaw, as well as a publishing house and bank situated in the Vistula capital, and articles dedicated to Poland by the Helvetic scholar, published in the Yverdon Encyclopedia.

Showing Élie Bertrand's involvement in the discussion about the socio-political situation in which Poland found itself in the first years of the reign of Stanisław August Poniatowski (1765–1766), and in the period preceding the Confederation of Bar (29 February 1768), the author of this article pays special attention to Élie Bertrand firm condemnation of religious intolerance and, at the same time, the deeply Calvinist favor of equal rights for dissidents. By presenting Élie Bertrand's projects regarding the reform of the Commonwealth of Poland of that time, the author of the article highlights his physiocratic attitude and experience gained at the Berne Economic Society, which he wanted to transplant into the Polish ground. Discussing important and painful issues of anarchy and fanaticism for Poland's internal situation at that time, the author of the article emphasizes, particularly, the legalistic position taken by Élie Bertrand concerning the above-mentioned issues, expressed in the proposed concept of freedom, understood as absolute submission to law, above all.

It was also emphasized that Élie Bertrand's involvement in Polish affairs was marked by deep sensitivity and concern, as evidenced by the preserved correspondence

Keywords

Élie Bertrand, Enlightenment, Calvinist pastor, preceptor and reformer